

DPEP

Bureau des Gestions Mutualisées

Affaire suivie par :

Nathalie HECQUET

Tél : 03 20 62 31 91

Mél : dsden59.dpep-bgm@ac-lille.fr

144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré public de l'Académie de Lille

S/c de Mesdames les Inspectrices et
Messieurs les Inspecteurs de l'Education
Nationale de L'Académie de Lille

Lille, le 21 septembre 2021

Objet : programme CODOFIL pour les enseignants du premier degré, année scolaire 2022 – 2023.

Référence : note de service n° 2021 du 06 juillet 2021 BO n° 29 du 22 juillet 2021.

J'attire votre attention sur la publication de la note de service citée en référence concernant le programme CODOFIL, séjour en Louisiane, pour les enseignants du premier degré pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Cette note de service présente le calendrier de dépôt et de traitement des candidatures.

Les personnels intéressés du Nord ou du Pas-de-Calais (enseignants titulaires) devront me faire parvenir, par la voie hiérarchique, leur dossier de candidature pour le **lundi 08 novembre 2021, délai de rigueur**.

Tout dossier de candidature arrivé après cette date à la Division des personnels enseignants du premier degré public (DPEP), Bureau des gestions mutualisées (BGM), ne sera pas pris en compte.

Les enseignants sélectionnés seront détachés à compter du 1^{er} août 2022 pour une période d'un an renouvelable deux fois. Ils devront informer le BGM de leur sélection au programme CODOFIL.

**Pour la Rectrice, et par délégation,
l'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale du Nord.**



Jean-Yves BESSOL